

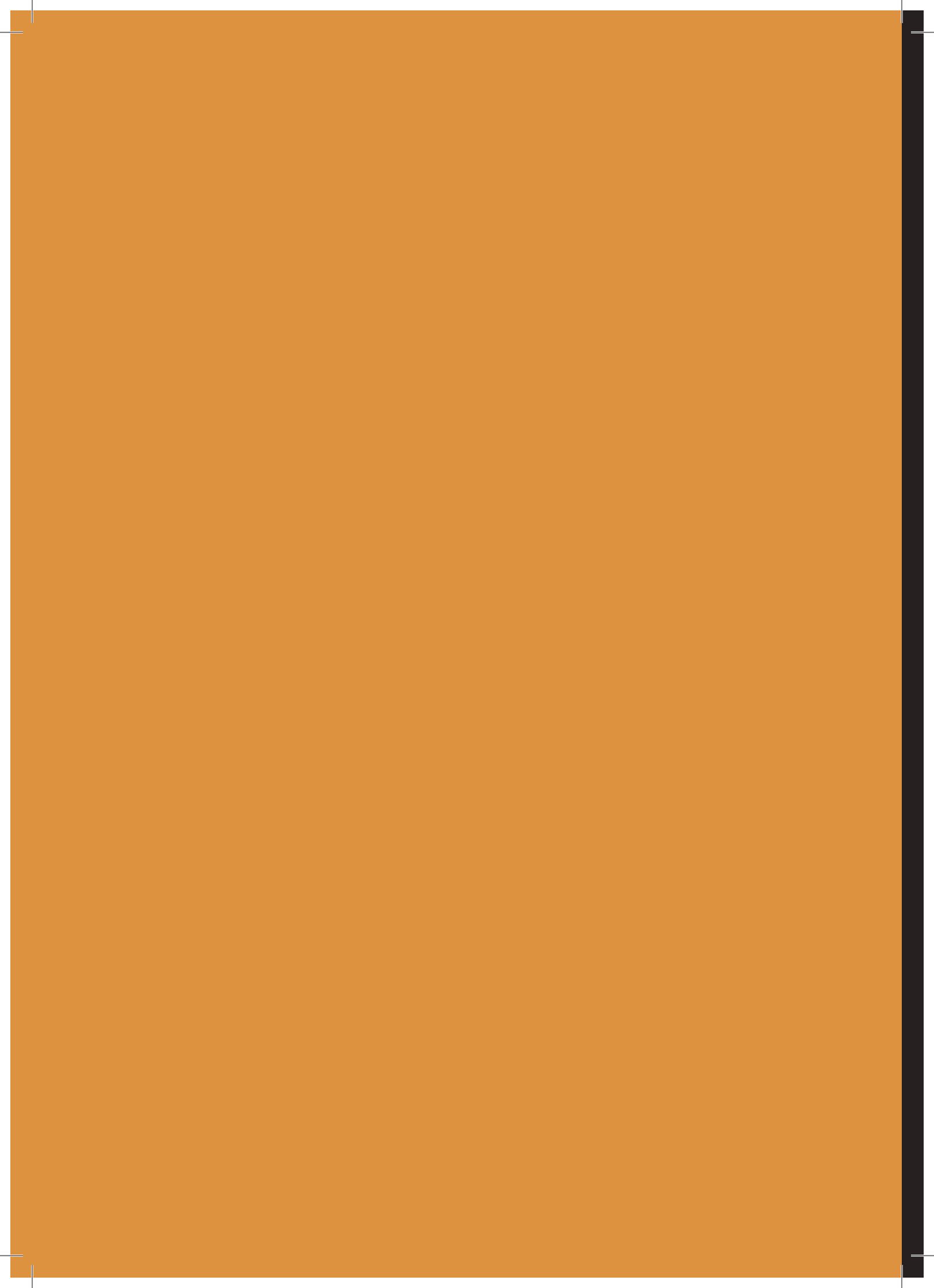


LE MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
PRÉSENTE

& DIPLOMATIE, BANDE DESSINÉE

**LA FRANCE ET LE MONDE
DEPUIS 1945**

VUS PAR LES ARCHIVES DIPLOMATIQUES
ET LA BANDE DESSINÉE



En quelques années seulement, le triple choc du terrorisme, de la crise pandémique et du retour de la guerre en Europe sous l'effet de la décision de la Russie de se lancer dans l'invasion de l'Ukraine a montré que les menaces, les défis et les bouleversements du monde ne sont pas des réalités lointaines. Elles nous touchent directement et placent chacun d'entre nous face à des responsabilités et à des choix.

Ce monde, il nous faut donc impérativement tous le comprendre : comprendre les tendances nouvelles et les ruptures brutales qui en redessinent les équilibres, mais aussi les dynamiques et les événements historiques qui en ont façonné les contours.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères s'efforce d'y contribuer activement, notamment en proposant au grand public de plonger dans la richesse de ses archives.

C'est le sens de cette nouvelle exposition, qui repose sur un pari original : faire dialoguer nos archives diplomatiques du second vingtième siècle, qui donnent à voir l'histoire récente de la vie internationale s'écrire au présent, avec une sélection des planches de bandes dessinées qui, grâce aux ressources propres au 9^e art, donnent, elles aussi, l'impression de saisir l'histoire sur le vif.

Parce qu'elle se veut en prise sur la marche du monde, cette exposition d'abord conçue pour le Centre des Archives diplomatiques de la Courneuve a naturellement vocation à voyager, aussi bien en France que dans notre réseau culturel à l'étranger. Partout, j'espère qu'elle rencontrera tout le succès qu'elle mérite, en particulier auprès des nouvelles générations.

Jean-Yves Le Drian

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
de la République française

LES DIPLOMATES ET LE MONDE

Présenter la diplomatie en action dans l'histoire internationale depuis 1945, tel est le propos central de l'exposition *Diplomatie et bande dessinée*. Celle-ci croise des archives – documents produits par des diplomates, qui ont été acteurs ou témoins des vingt-et-un événements retenus – et des planches d'albums créés par des scénaristes et dessinateurs, inspirés par cette même histoire du second xx^e siècle. De même qu'elle est rarement au cœur des récits historiques portés par la bande dessinée (à quelques exceptions près, telle la BD qui fait l'affiche de l'exposition), l'activité des diplomates se déploie le plus souvent à l'écart de la scène publique, qu'occupent en priorité les décideurs politiques – chefs d'État et de gouvernement et ministres.

Selon une définition courante, la diplomatie est l'outil de la politique étrangère. Trois fonctions sont classiquement assignées au diplomate : représenter, informer et négocier, auxquelles la convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques ajoute : protéger les intérêts de l'État et de ses ressortissants, et promouvoir les relations économiques, culturelles et scientifiques. De nombreux documents présentés témoignent de la mission d'informer : il s'agit pour une ambassade de rendre compte de l'événement, mais plus encore de l'analyser, d'en pronostiquer les conséquences, et parfois de préconiser une politique. Ce travail met en jeu la qualité des réseaux d'information de l'ambassade ainsi que la clairvoyance et la sûreté de jugement du diplomate.

La négociation tient aussi une large place dans l'exposition, qu'elle soit bilatérale (cf. les accords de paix de Genève en 1954 pour l'Indochine, et ceux d'Évian en 1962 pour l'Algérie), ou multilatérale (à six pour le traité de la CECA, en 1951; à 195 pour l'accord de Paris sur le climat, en 2015). La gestion de crise, avec son cortège de violences et de drames est également présente. Jusque dans notre actualité la plus récente, elle est chaque fois un défi au sang-froid, au courage et à la capacité d'initiative des diplomates qui y sont confrontés.

Clore l'exposition sur la COP21, c'est enfin inviter à la réflexion sur la diplomatie du XXI^e siècle, confrontée à des enjeux mondialisés (climat, santé, écologie, cyber-sécurité...) dans une société internationale où la prééminence des États n'est plus assurée. Souhaitons que demeurent, dans ce monde global, les valeurs de l'humanisme et le désir d'éprouver « l'expérience de l'Autre »*, fil rouge de notre diplomatie et source d'inspiration pour les créateurs du 9^e art.

Nicolas Chibaeff

Directeur des Archives diplomatiques

*Christian Windler – *La diplomatie comme expérience de l'Autre – Consuls français au Maghreb (1700-1840)* Genève, Droz, 2002.

80 ANS D'HISTOIRE AUX ARCHIVES DIPLOMATIQUES

Concentrer en vingt et un panneaux notre histoire contemporaine pouvait sembler une gageure, tant notre monde a subi de profondes transformations depuis la Seconde Guerre mondiale. Guerre froide et décolonisation, crises intérieures et révolutions, espoir, vite déçu, d'une ère nouvelle après la chute du mur de Berlin, crise climatique : ces 80 ans d'histoire, l'exposition fait le pari de les évoquer à travers une sélection limitée d'événements « faisant date », fondateurs (naissance des Nations unies, de l'Union européenne, indépendances nationales...) ou points de rupture (Cuba 1959, Iran 1979, 11 septembre 2001...), fruits en tout cas d'une évolution sur le temps long et donc riches d'enseignements pour notre temps. L'événement est saisi en premier lieu à travers sa perception immédiate : par le diplomate, dans les rapports qu'il destine à sa seule administration ; par le reporter photographe, dans la production qu'il diffuse « à chaud » via la presse et les médias. Écrit et image venant alors s'éclairer mutuellement.

Sont ainsi donnés à lire des documents aujourd'hui conservés aux Archives du ministère des Affaires étrangères, un ensemble d'intérêt majeur pour l'historien mais dont l'exploitation exige de la patience et de la méthode, du fait notamment de son importance matérielle et des délais légaux de libre communicabilité prescrits par le code du patrimoine¹. De ce fonds considérable, ont été extraits des traités internationaux parmi les 25 000 originaux qui du xv^e siècle à nos jours sont conservés aux Archives diplomatiques ; et un choix de dépêches, télégrammes et notes rédigés par les ambassadeurs en poste dans les pays avec lesquels la France entretient des relations officielles. Si le texte des traités obéit au formalisme dicté par le droit international, on peut être saisi par le souffle qui se dégage, parfois, d'un préambule. Quant aux correspondances des diplomates, elles sont rédigées, souvent avec talent, en suivant les impératifs de concision et de prudence imposés au style diplomatique. Tributaires du degré d'information du diplomate, de ses facultés d'analyse, ces archives ne sont certes pas la « vérité révélée »², mais, correctement interprétées, elles constituent une source de connaissance irremplaçable.

Pour le 9^e art, les relations internationales sont une inépuisable source d'inspiration. « Mon seul rival international c'est Tintin » confia un jour le général de Gaulle à Malraux ! La parole a donc été donnée à des auteurs qui, à travers leur œuvre, sous forme de récits linéaires inspirés d'une expérience vécue ou sous forme de fictions utilisant l'histoire comme toile de fond, ont donné leur appréciation personnelle de l'événement. Placées en regard des documents d'archives, ces planches dessinées en explicitent le contenu. De la rencontre entre l'archive, source brute de connaissance et la bande dessinée, œuvre de création, pourra naître, on l'espère, le désir d'aller plus loin dans la connaissance et l'interprétation des faits qui ont forgé notre histoire récente.

Isabelle Nathan

Cheffe du département des publics
Direction des Archives diplomatiques

¹ Ce délai est, pour les archives relatives à la conduite de la politique extérieure, de 25 ans. Trois documents (2001, 2003, 2015) figurent néanmoins dans l'exposition par autorisation spéciale.

² L'expression est de Maurice Vaïsse, introduction à l'ouvrage *Dans les archives secrètes du Quai d'Orsay*, p. 11.

QUAND LA BANDE DESSINÉE RACONTE LE MONDE

C'est connu, les étrangers de passage et bien férus de littérature s'étonnent souvent de cette particularité des Français : ils sont « accros » à la bande dessinée. À preuve, même les très chics librairies de la capitale y consacrent désormais un de leurs rayons et pas des moindres...

Il est vrai que les chiffres du secteur donnent vite le tournis : il s'est vendu en 2021 plus de quatre-vingt-cinq millions d'albums et le rythme annuel des parutions tourne autour de cinq mille nouveautés. Mais à côté des classiques grand public comme Astérix, qui aligne un million d'albums vendus en quelques mois, des bandes dessinées plus « ciblées » jouent maintenant des coudes dans les bacs des librairies. Elles évoquent le réel et racontent le monde tel qu'il va ou tel qu'il ne va plus. Longtemps, elles constituaient une niche pour « connaisseurs », portée par quelques auteurs précurseurs.

Pour les distinguer de l'appellation courante : « bandes dessinées » – terme connoté un tantinet « populaire » –, on s'empressa dans les années 2000 de les qualifier de « romans graphiques ». Mais qu'importe au fond. De grands aînés avaient lancé le bâton de relais dont une jeune génération, souvent francophone, a su se saisir sans complexe. De nombreux auteurs et autrices ont émergé, avides de raconter des faits journalistiques, d'évoquer des histoires humaines fortes, d'aborder notre mémoire collective avec l'envie de tutoyer l'Histoire. Un engagement à porter à leur crédit tant l'on sait que ce type d'ouvrage atteint rarement le sommet des ventes. Mais ils et elles s'accrochent et s'activent chaque jour sur leurs planches en tentant d'oublier que 53% d'entre eux gagnent moins que le smic (36% vivent sous le seuil de pauvreté) tandis que le bilan annuel des principaux éditeurs frise l'indigestion.

Il faut le dire, malgré ce contexte, pour l'exposition Diplomatie et bande dessinée, tous et toutes ont répondu présent sans ciller. Les mots de leurs interviews – visibles sur les différents panneaux – traduisent un gros travail de fond, une connaissance exigeante de leur sujet et une passion à toute épreuve pour leur art. Aussi, la présence de leurs bandes dessinées, jetant un autre regard sur l'Histoire, aux côtés des documents diplomatiques, constitue pour nous un objet de fierté collective.

Que tous ces artistes soient ici remerciés chaleureusement pour leur talent, leur sensibilité et leur engagement. Tout comme il nous faut saluer le Centre des Archives diplomatiques, notamment Hervé Magro, Nicolas Chibaeff et Isabelle Nathan, pour leur ouverture d'esprit et leur accueil.

Albert Drandov

Consultant BD, président d'AD2 Productions
Direction artistique de l'exposition

Ps : un remerciement particulier à Hubert Prolongeau pour ses interviews d'auteurs de BD, à Philippe Renard pour le choix des photos et la rédaction des légendes et à Carine Simon pour le graphisme de l'exposition.

**DIPLOMATIE
& BANDE DESSINÉE**
LA FRANCE ET LE MONDE
DEPUIS 1945

VUS PAR LES ARCHIVES DIPLOMATIQUES
ET LA BANDE DESSINÉE

DIX EXTRAITS DE L'EXPOSITION

Liste des 21 panneaux en dernière page de couverture.

1945 LA NAISSANCE DES NATIONS UNIES

GUERRE FROIDE ET INDÉPENDANCES

Conçue en 1945 pour préserver le monde du fléau de la guerre et pour défendre des valeurs universelles, l'Organisation des Nations unies offre un bilan parfois critiqué. Malgré ses défaillances, son universalité est plus que jamais nécessaire face aux défis globaux de tous ordres qui exigent aujourd'hui des réponses coordonnées et collectives de la part des États.

CHARTRE DES NATIONS UNIES

NOUS, PEUPLES DES NATIONS UNIES RESOLUS

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,
- à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

ET A CES FINS

- à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,
- à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales,
- à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,
- à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples,

AVONS DECIDE D'ASSOCIER NOS EFFORTS POUR REALISER CES DESSEINS

En conséquence, nos Gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants, réunis en la ville de San Francisco, et munis de pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont adopté la présente Charte des Nations Unies et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de Nations Unies.

FOR FRANCE:
POUR LA FRANCE:
法蘭西:
За Францию:
POR FRANCIA:

J. Paul-Bronck

Charte des Nations unies. San Francisco, 26 juin 1945.
Copie conforme à l'original.

La Charte des Nations unies est le fruit d'une négociation engagée en 1944 entre les États-Unis, la Grande Bretagne, l'Union soviétique et la Chine, avant que n'y soit associée la France libre, puissance alliée, et que 53 États n'en adoptent le texte à San Francisco le 26 juin 1945. En un préambule et dix-neuf courts chapitres, elle définit les principes, les buts et l'architecture de l'organisation des Nations unies. Voulu par le président Roosevelt, elle succède à la Société des Nations,

avec une organisation censée être plus efficace. Parmi ses organes principaux, l'Assemblée générale est le lieu où s'expriment les États, selon le principe un État, une voix, tandis que l'accord des cinq membres permanents est requis pour les décisions du Conseil de sécurité. Cette dernière exigence vaut entre autres pour les modifications de la Charte, ce qui rend celle-ci à ce jour difficilement réformable, malgré les transformations du monde et de l'équilibre des forces.

San Francisco, 26 juin 1945.



La charte de l'ONU est adoptée avec une idée simple : offrir un espace de dialogue pour éviter les conflits entre États.

Article 11-3 : « Les membres de l'organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques ».



21



Une saison à l'ONU
de Karim Lebour
et Aude Massot,
éd. Steinkis.

Ancien correspondant de RFI auprès du siège de l'ONU à New York, Karim Lebour raconte dans *Une saison à l'ONU* les coulisses parfois comiques parfois tragiques de la grande maison. Renvois d'ascenseur, mains liées, belles déclarations sans suite ne réussissent pas à mettre à bas un idéal complexe. Sa vision est drôle et éclairante.

La charte de l'ONU de 1945 est aussi un document fondateur de la période qui s'ouvre après la seconde guerre mondiale. Il était donc logique d'ouvrir la BD avec un rappel de son importance. J'ai voulu mettre en avant les deux articles capitaux : le principe d'égalité de tous les membres et celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Aujourd'hui, c'est vrai que l'ONU n'a ni empêché les guerres ni aboli les injustices dans les relations internationales. C'est une bureaucratie étouffante et souvent ubuesque. Mais si elle n'existait pas on serait bien forcé de l'inventer ! »

Paroles d'auteur : Karim Lebour, scénariste.

9 AVRIL 1945
Cinquante nations sont bientôt réunies pour un nouvel ordre mondial. Les jardiniers du Golden Gate Park le disent avec des fleurs : « Bienvenue à San Francisco ».

PHOTO BETTMANN COLLECTION/
GETTY IMAGES

1948 GUERRE FROIDE ET INDÉPENDANCES

LE COUP DE PRAGUE

En février 1948, le Parti communiste prend le pouvoir en Tchécoslovaquie à la faveur d'une crise politique. Le Coup de Prague, suivi du blocus de Berlin en juin, fait basculer le monde dans la guerre froide. Les puissances occidentales, qui voyaient en ce pays un bastion avancé de la démocratie, prennent conscience du danger et s'engagent dans une stratégie de défense commune qui aboutit en 1949 à la création de l'OTAN.

COPIE

Bureau du Chiffre
PRAGUE, le 12 mars 1948
reçu le 15 à 19 h.30

Télégramme en clair par courrier, n° 327

Les événements de Prague
et
la situation internationale.

*Analyse
de la part de
Maurice Dejean
à propos de
la situation de
Prague le 12/3/48*

Je me réfère à mon télégramme n° 309.

1°- Au lendemain de la Conférence de Londres où ont été prises d'importantes décisions concernant l'Allemagne occidentale, et alors qu'à Bruxelles, la réunion des cinq s'achève vers un résultat positif, il peut être opportun de dégager du drame tchécoslovaque un certain nombre d'enseignements.

À Prague, la Russie Soviétique vient de démontrer que, pour elle, les considérations stratégiques priment, dès maintenant, toutes les autres et que, pour éliminer dans le domaine militaire le moindre aléa, elle était disposée à accepter, dans l'ordre politique, les inconvénients les plus graves. Déjà assurée auparavant du concours de la Tchécoslovaquie en cas de conflit, elle a voulu obtenir la certitude absolue que, dans une telle éventualité, ce concours lui serait prêté sans hésitation, sans délai, d'une façon totale et inconditionnée. D'un allié sûr, elle a voulu faire un vassal soumis. Pour acquiescer ce résultat, elle n'a pas hésité à heurter violemment une opinion mondiale déjà très montée contre elle.

Télégramme de Maurice Dejean à Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, Prague, 12 mars 1948.

-3- 13

2°- Cette attitude semble indiquer que l'U.R.S.S. a relégué au second plan l'idée de réaliser les conditions les plus favorables en vue d'une reprise éventuelle des négociations interrompues depuis décembre dernier. Sa préoccupation dominante paraît être de s'assurer les positions les plus fortes en prévision d'un conflit qu'elle considère comme possible sinon même comme probable et prochain. C'est manifestement dans ce but qu'elle accélère la conclusion des traités d'alliance entre les Etats du Bloc oriental, qu'elle les incite à une coopération économique toujours plus intense avec elle et entre eux et qu'elle élimine à l'intérieur de la grande communauté des "démocraties populaires", qui déjà déborde largement le cadre des nations slaves, ce qui pourrait représenter un point de moindre résistance ou une source de risques.

3°- Dans l'organisation d'un bloc économique, politique et militaire, aux ressources et aux énergies étroitement conjuguées, l'URSS a acquis une avance marquée sur les Puissances Occidentales. A l'Est s'est formé un groupement d'Etats dont chacun est dirigé par le parti communiste et dont l'ensemble forme un instrument docile aux mains de Moscou, la vieille Cité russe prenant de plus en plus figure, à l'égard de tous les pays communistes, d'une capitale fédérale. En revanche, les partenaires de l'Occident en sont encore à l'étude d'un plan d'entraide économique et, pour cinq d'entre eux, à l'élaboration d'un traité de défense commune, encore dépourvu de substance militaire concrète et auquel demeure pour l'instant étrangère la Puissance qui doit jouer le rôle essentiel dans tout système politico-militaire destiné à faire échec à l'URSS.

Le Coup de Prague fait de la République tchécoslovaque un satellite de l'Union soviétique. Selon l'ambassadeur Maurice Dejean, il marque une nouvelle étape dans la stratégie que l'URSS met en œuvre pour se préparer à un conflit « qu'elle considère comme possible sinon même [...] probable et prochain », en renforçant son pouvoir militaire et en constituant autour d'elle un bloc de pays vassaux, « instrument docile [...] aux ressources et aux énergies étroitement

conjuguées ». Avec l'installation d'un gouvernement communiste à Prague, l'armée soviétique peut utiliser à son profit l'armée tchèque et bénéficier de la situation géo-stratégique de la Bohême et de la Moravie. Il risque d'en être de même avec tous les pays d'Europe de l'Est et des Balkans. L'URSS de Staline a un coup d'avance sur ses anciens alliés et Dejean alerte ici sur la nécessité d'adopter, face à la pression soviétique, une ligne de défense concertée.

La Tchécoslovaquie fut le dernier pays de l'Est à basculer dans le bloc soviétique à la faveur d'une révolution plus politique qu'insurrectionnelle. En février 1948, le héros de notre livre, l'écrivain britannique Graham Greene, se trouvait à Vienne. Il quitte en hâte la capitale autrichienne pour disparaître huit jours dans le tumulte de Prague. Les cartes ont été largement rebattues depuis la révolution de velours de 1989, et aujourd'hui la République tchèque est un pays européen moderne. Il reste de cet événement l'ouvrage *Le Coup de Prague* que l'historien François Fejtő lui a consacré et également le souvenir du « suicide » du ministre libéral Jan Masaryk, tombé de la fenêtre de son bureau le 10 mars 1948, épisode surnommé « troisième défenestration de Prague » en référence aux deux premières : celle de 1419, sur fond de querelles religieuses et celle de 1618, qui déclencha la guerre de Trente Ans. »

Paroles d'auteur : Jean-Luc Fromental, scénariste.



73



Le Coup de Prague, Jean-Luc Fromental et Miles Hyman, éd. Dupuis.

Les auteurs du *Coup de Prague* évoquent le coup d'État de 1948 en y introduisant le célèbre écrivain Graham Greene. Celui-ci, que l'on a parfois prétendu espion, se trouvait alors à Vienne pour y effectuer des repérages du film *Le Troisième homme*, réalisé par Carol Reed et adapté de son roman éponyme. Greene se rendit à Prague où il resta huit jours.

Dans ses mémoires, il affirme être allé « rendre visite à son éditeur catholique ». Hyman et Fromental ont préféré le mêler aux événements.

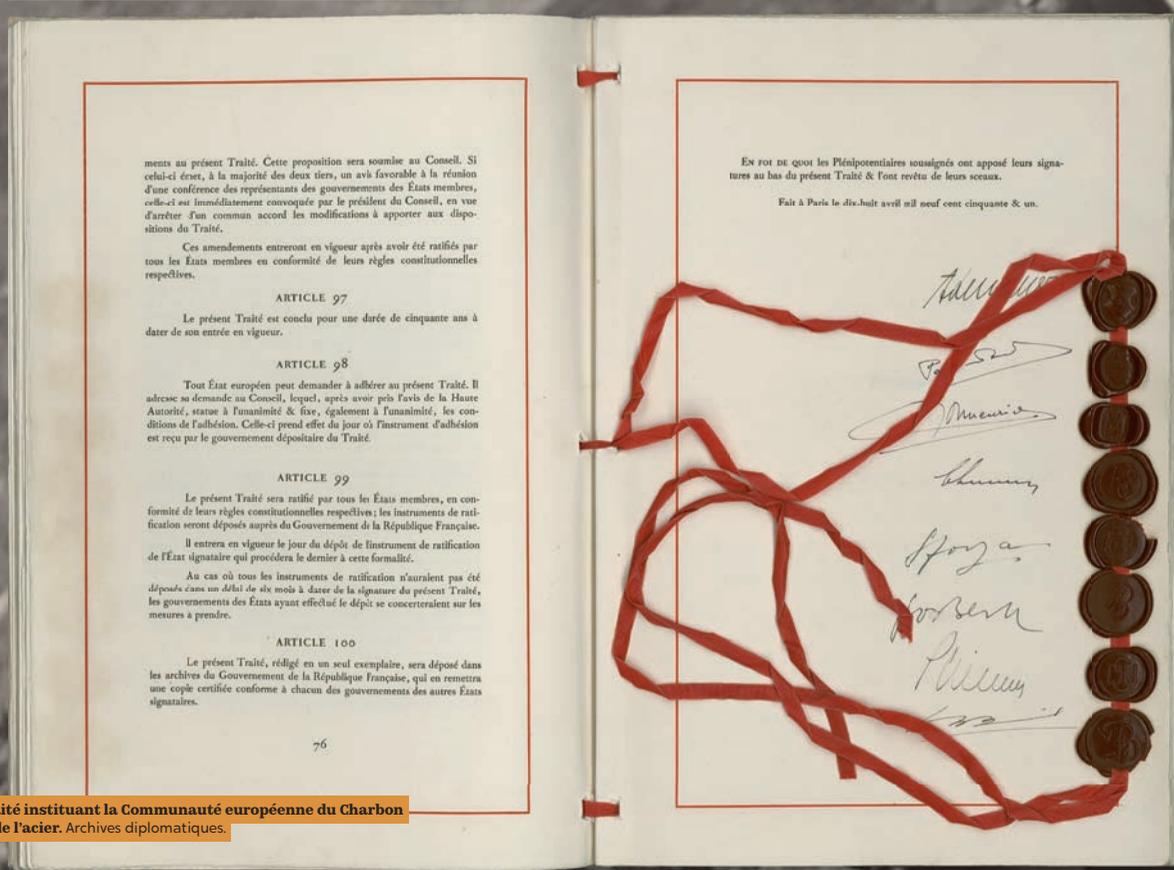
25 OU 28 FÉVRIER 1948
Sur le Pont Saint Charles, les milices et les militaires défilent. Prague devient le lieu qui stoppe la progression de l'influence occidentale et où se cristallise la Guerre froide.

PHOTO GAMMA-KEystone
 VIA GETTY IMAGES

1945 GUERRE FROIDE ET INDÉPENDANCES

1951 PRÉMIÈRES DU PROJET D'UNION EUROPÉENNE

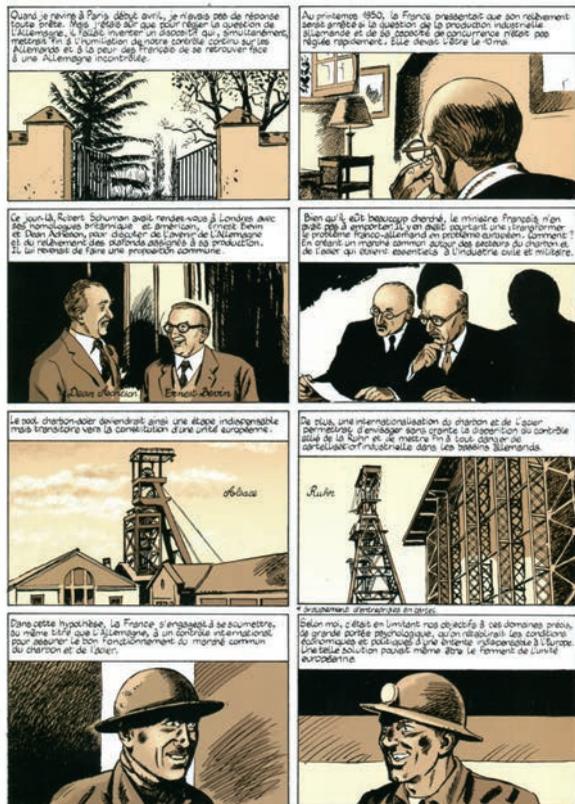
Le 18 avril 1951, Robert Schuman, le ministre des Affaires étrangères français, signe aux côtés de ses homologues allemand, belges, néerlandais, luxembourgeois et italien le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), première organisation européenne supranationale dotée d'institutions propres. Inspiré par Robert Schuman et Jean Monnet, commissaire général au Plan, le traité ouvre la voie à la construction européenne.



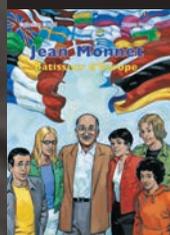
Traité instituant la Communauté européenne du Charbon et de l'acier. Archives diplomatiques.

Le traité prévoit la libre circulation des produits sidérurgiques et du charbon pour les Six ; une Haute Autorité supranationale est chargée de fixer les prix, veiller au respect de la libre concurrence et de la protection sociale, et de coordonner les investissements sidérurgiques et miniers. Un conseil des ministres représente les gouvernements, une assemblée commune est désignée par les parlements nationaux, une Cour de Justice constitue l'organe de recours juridique. Le traité eut un immense retentissement. Fondé

sur le principe acquis de la supranationalité, il donnait la possibilité de dépasser une simple coopération interétatique. Il mit au cœur du projet la coopération franco-allemande tout en fondant un modèle susceptible de s'ouvrir aux autres pays européens sur la base de leur appartenance au même espace géographique, juridique et culturel. Il établit le principe selon lequel la construction européenne se ferait par l'intégration économique, principe confirmé par la signature des traités de Rome (1957).



Jean Monnet, bâtisseur d'Europe, Catherine Cazalé, Jeanne Puchol, © Éditions de l'An 2.



Jean Monnet, bâtisseur d'Europe,
Catherine Cazalé, Jeanne Puchol,
éd. de l'An 2.

Éditée en 2006, la BD imagine un groupe de jeunes, élèves du lycée Jean Monnet de Cahors, désirant monter un site internet autour de la figure de Jean Monnet. D'où le récit des recherches et des questions autour de la vie et l'œuvre du « père de l'Europe ».

L'idée d'une bande dessinée sur Jean Monnet, qui était natif de Cognac, a mûri au Conseil Régional du Poitou-Charentes, lequel souhaitait faire connaître les personnalités de leur région à travers un média populaire. Sur un conseil de la dessinatrice Jeanne Puchol, les éditions de l'An 2, m'ont proposé de scénariser la vie de Monnet en portant mon attention sur les années où il a œuvré pour créer l'Union européenne. J'ai travaillé à partir des Mémoires écrits par Monnet (éd. Fayard, 1976), ainsi que d'archives consultées à la fondation Jean Monnet à Lausanne (Suisse). Nous n'avions pas ciblé un public en particulier. Cependant, de fait, l'album se déroulant en partie dans un lycée, nous nous adressons à des adolescents. À la sortie de l'album, nous avons eu des retours de jeunes lecteurs. Mais aussi de leurs parents et grands parents aussi européens que Monnet. Pour moi, le rêve de Monnet est toujours actuel, même s'il doit s'adapter à notre époque. »

Paroles d'auteur : Catherine Cazalé scénariste.

31 DÉCEMBRE 1950
Nommé après-guerre commissaire général au Plan par le général de Gaulle, Jean Monnet est en visite dans une mine en France quelques mois avant la signature du Plan Schuman.

PHOTO REPORTERS ASSOCIÉS/
GAMMA-RAPHO VIA GETTY IMAGES

1954

GUERRE FROIDE ET INDÉPENDANCES

LA PAIX EN INDOCHINE

Le 7 mai 1954, au terme d'un long siège, les forces indépendantistes vietnamiennes submergent l'armée française retranchée dans le camp de Dien Bien Phu. Dès juillet, les accords de Genève prévoient la partition provisoire du Vietnam en deux États indépendants. Un siècle de présence française prend fin.

CONFERENCE DE GENEVE
POUR L'INDOCHINE

ACCORD SUR LA CESSATION DES HOSTILITES
AU VIET-NAM

Chapitre I

Ligne de démarcation militaire provisoire
et zone démilitarisée

Article 1 -

Une ligne de démarcation militaire provisoire sera fixée, de part et d'autre de laquelle seront, après leur repli, regroupées les forces des deux parties : les forces de l'Armée populaire du Vietnam au Nord de cette ligne, les forces de l'Union Française au Sud de cette ligne.

La ligne de démarcation militaire provisoire est fixée comme il est indiqué sur la carte jointe (voir carte N° 1).

Il est également convenu qu'une zone démilitarisée sera créée de part et d'autre de cette ligne de démarcation, à une distance de 5 kilomètres au maximum de cette ligne, pour servir de zone tampon et éviter tous incidents qui pourraient amener la reprise des hostilités.

Article 2 -

Le délai nécessaire pour réaliser le transfert total des forces des deux parties vers leurs zones de regroupement respectives de part et d'autre de la ligne de démarcation militaire provisoire, ne dépassera pas trois cents (300) jours à compter du jour de l'entrée en vigueur du présent accord.

Accord sur la cessation des hostilités au Vietnam. Genève, 20 juillet 1954. Rédigé en français et en vietnamien. Ici, extraits de l'original en français.

- 22 -

Article 41 -

Les recommandations de la Commission internationale sont adoptées à la majorité des voix, sous réserve des dispositions de l'article 42. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

La Commission internationale peut formuler des recommandations concernant les amendements et additions qu'il y aurait lieu d'apporter aux dispositions de l'accord sur la cessation des hostilités au Viet-nam en vue d'assurer une application plus efficace dudit accord. Ces recommandations sont adoptées à l'unanimité.

Article 42 -

Lorsqu'il s'agit de questions ayant trait à des violations ou à des menaces de violation pouvant entraîner une reprise des hostilités, soit :

- a) du refus, par les forces armées d'une Partie, de procéder aux mouvements prévus par le plan de regroupement,
 - b) d'une violation, par les forces armées de l'une des Parties, des zones de regroupement, des eaux territoriales ou de l'espace aérien de l'autre partie,
- les décisions de la Commission internationale doivent être adoptées à l'unanimité.

Article 43 -

Si l'une des Parties refuse d'appliquer une recommandation de la Commission internationale, les Parties intéressées ou la Commission elle-même saisiront les membres de la Conférence de Genève.

Si la Commission internationale n'est pas parvenue à une conclusion unanime dans les cas visés à l'article 42, elle transmet aux membres de la Conférence un rapport majoritaire et un ou plusieurs rapports minoritaires.

La paix en Indochine est négociée lors de la conférence de Genève, initialement dédiée au règlement du conflit coréen. Les discussions sont tendues, le délai fixé par le président du Conseil Pierre Mendès France pour aboutir est écoulé et les diplomates arrêtent symboliquement les pendules dans la salle de négociations. Les accords seront officiellement datés de la veille... Ils entérinent

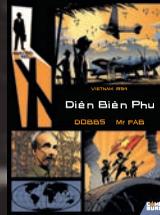
la création de deux États vietnamiens, séparés par le 17^e parallèle, l'un d'obédience communiste au nord, l'autre pro-occidental au sud. Les troupes françaises ont 300 jours pour évacuer le pays. Compromis fragile, ces accords scellent la fin de la guerre en Indochine pour la France. Les États-Unis s'engagent alors durablement dans la région au nom de la doctrine Truman d'« endiguement du communisme ».

16 MARS 1954
**La cuvette, les parachutes,
 le largage, des soldats pris
 au piège. En attendant
 l'offensive Vietminh.**

PHOTO ULLSTEIN BILD/ROGER-VIOLETT.

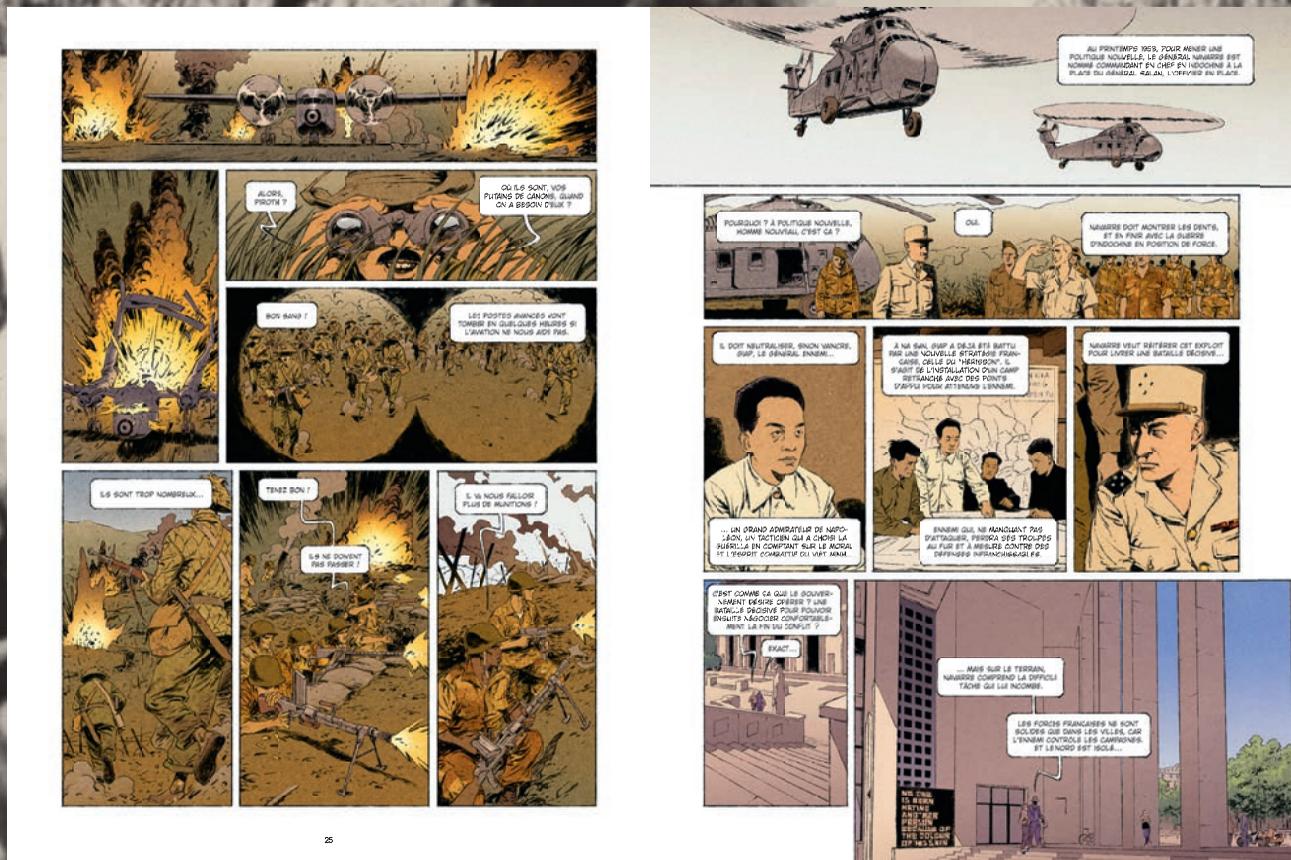
Entre mars et mai 1954, au Vietnam, la cuvette de Dien Bien Phu abrite un camp militaire français retranché face à des forces vietminh largement supérieures en nombre. Dien Bien Phu, c'est un combat sanglant et acharné. Dien Bien Phu, c'est une bataille perdue d'avance, un fait d'armes amer pour des soldats sacrificables au nom d'une politique qui les dépasse. Dien Bien Phu, c'est la fin de la Guerre d'Indochine et le début d'un processus global de décolonisation. D'autres guerres d'indépendance ne tarderont pas à suivre, changeant radicalement le destin de bien des peuples à l'égard des grands pays colonisateurs. Malheureusement, certaines leçons de l'Indochine ne seront pas retenues : pendant 10 ans, les Américains s'enliseront à leur tour dans leur Guerre du Vietnam... »

Paroles d'auteur : Olivier Dobbs, scénariste.



Dien Bien Phu,
 Dobbs, Mr Fab, éd. Glénat.

Démarrant par une entrevue entre un journaliste et un mystérieux informateur, cet album plonge dans les dessous de la bataille de Dien Bien Phu. Le scénario explore les prémisses du combat faisant bien comprendre à quel point les soldats français ont été pris au piège, et s'attarde sur ses conséquences pour les guerres de libération à venir (Algérie, Maroc...). Le dessin, clair et typé, recrée parfaitement les scènes de bataille et d'explosions.

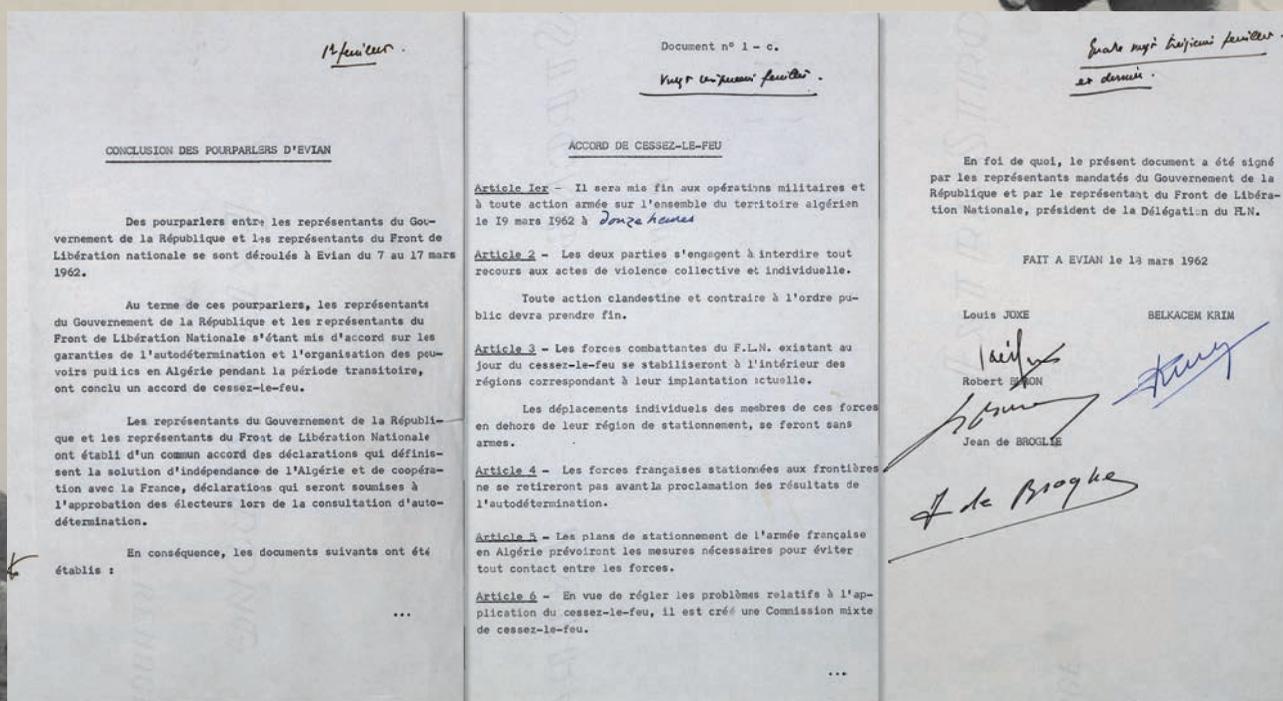


Dien Bien Phu. Rendez-vous avec X, par Dobbs, Mr Fab, Olivier Vatine © Glénat, 2020.

1962 GUERRE FROIDE ET INDÉPENDANCES

ALGÉRIE LA FIN D'UNE GUERRE SANS NOM

Le 18 mars 1962, les pourparlers franco-algériens d'Évian aboutissent à un accord mettant fin aux hostilités. L'indépendance est proclamée le 3 juillet, sans toutefois faire cesser les violences dans le pays. Un siècle de colonisation prend fin mais le drame algérien, ses séquelles et ses interprétations entretiennent des tensions profondes entre les deux rives de la Méditerranée.



Conclusion des pourparlers d'Évian entre les négociateurs Français et Algériens. 18 mars 1962.

En 1960, la semaine des barricades d'Alger avait scellé la rupture entre le général de Gaulle et les partisans de l'Algérie française. Un an plus tard, le principe de l'autodétermination de l'Algérie est approuvé par référendum. 1962 sera l'année d'un aboutissement difficile. Les accords prévoient le cessez-le-feu, la libération des prisonniers, des garanties pour le million d'Européens d'Algérie qui auront trois ans pour choisir leur nationalité. Ils règlent le sort des infrastructures portuaires

et de l'exploitation des ressources naturelles. Le texte porte la signature de Krim Belkacem, vice-président du Gouvernement provisoire de la République algérienne et celle de Louis Joxe. En avril en France puis en juillet en Algérie, des référendums approuvent massivement ces textes. Les accords d'Évian marquent la fin des hostilités mais on assiste au départ de la majorité des Français d'Algérie et à la poursuite des violences sur le terrain.



Carnet d'Orient : Terre fatale T. 10, de Jacques Ferrandez © Casterman, 2009. Avec l'aimable autorisation de l'auteur et des Éditions Casterman.

Les accords d'Évian ont marqué sur le papier la fin de la guerre d'Algérie. Mais tout ne s'est pas fini là : des fusillades, des assassinats ont encore eu lieu par la suite avec le drame des harkis. Le pouvoir mis en place en 62 puis le coup d'État de Boumediène en 1965 ont créé dans le pays des situations conflictuelles qui n'ont fait que s'exacerber. « Le FLN a confisqué l'indépendance », disait le leader nationaliste Ferhat Abbas. Trente ans plus tard, dans les années 1990, une nouvelle guerre sans nom et sans images comme le dit Benjamin Stora, a déchiré le pays. Et parmi les intellectuels, artistes, écrivains algériens qui ont été ciblés, l'un d'entre eux, un ami journaliste qui a dû s'exiler au Canada pendant cette décennie noire m'a dit : « Nous sommes les nouveaux pieds noirs. »

Paroles d'auteur : Jacques Ferrandez, scénariste et dessinateur.



Carnets d'Orient. Terre fatale,
Jacques Ferrandez, éd. Casterman.

Terre fatale fait partie d'une vaste fresque, « Carnets d'Orient » qui, en dix albums, raconte l'Algérie de la conquête française à l'indépendance. Jacques Ferrandez, né en Algérie en 1955 mais parti trois mois plus tard avec ses parents, poursuit ce travail avec *Suites algériennes*, sur la période actuelle, sorti en mai 2021. « Je n'arrive pas à lâcher ce sujet malgré la désespérance qui l'accompagne », dit-il.

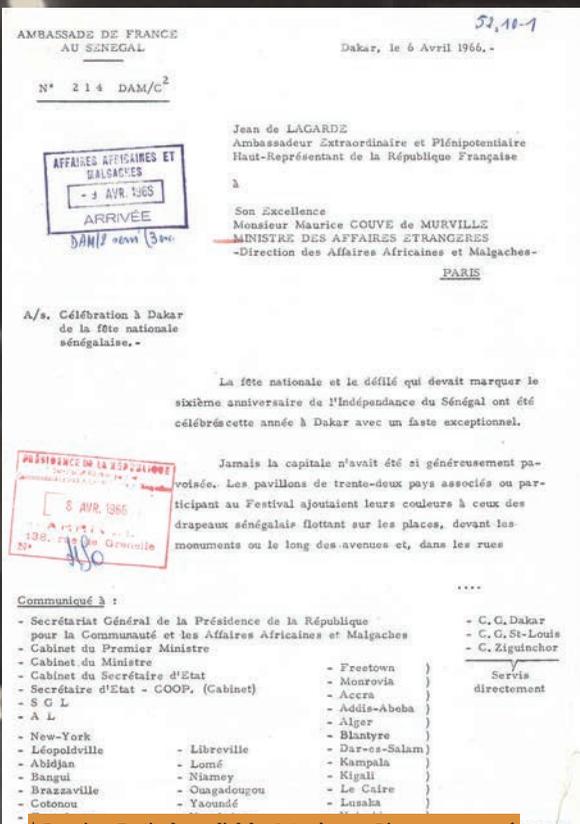
18 MARS 1962
Près d'Alger. Manifestation
de joie suite aux accords.

PHOTO DOMINIQUE BERRETTY/
GAMMA-RAPHO VIA GETTY IMAGES

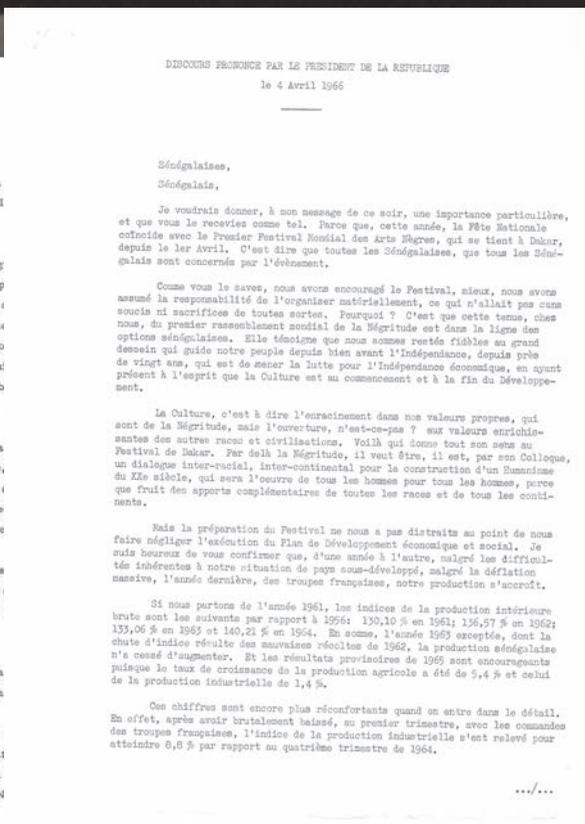
1966 GUERRE FROIDE ET INDÉPENDANCES

66 INDÉPENDANCES AFRICAINES

De janvier à août 1960, quatorze colonies françaises d'Afrique sub-saharienne proclament leur indépendance, à la suite des protectorats de Tunisie et du Maroc (1956) et de la Guinée (1958), et au terme d'une transition essentiellement pacifique qui contraste avec la violence des conflits en Indochine et en Algérie. C'est dans le sillage des indépendances que le président sénégalais Léopold Sédar Senghor lance, en 1966, le premier « Festival mondial des Arts nègres ».

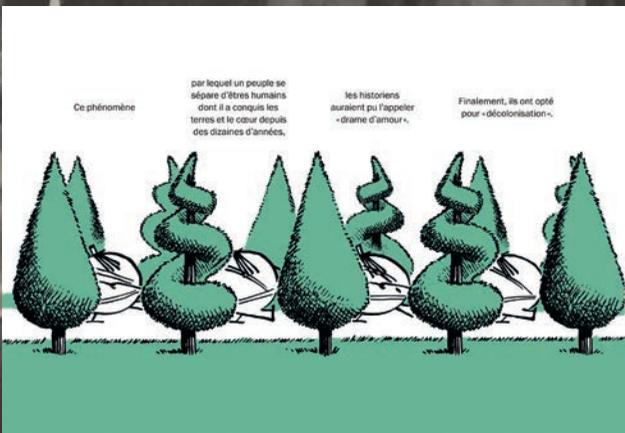
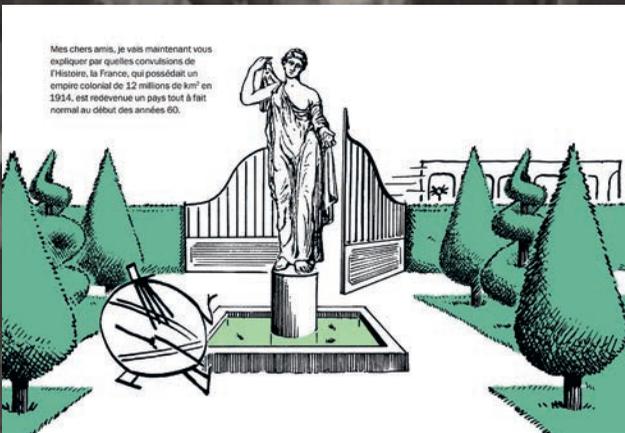
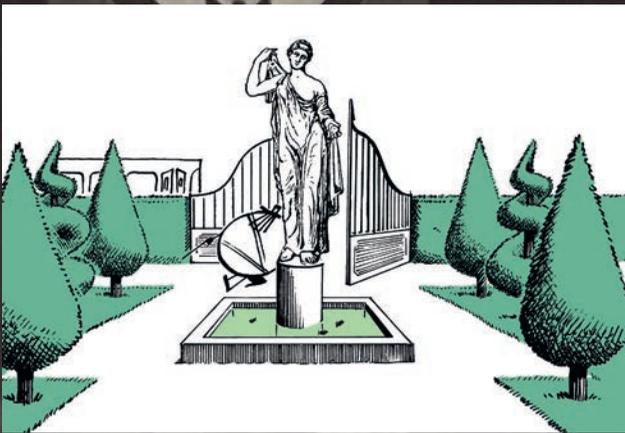


Premier « Festival mondial des Arts nègres ». Discours prononcé par le Président-poète, Léopold Sédar Senghor le 4 avril 1966. Annexe à la dépêche de Jean de Lagarde, ambassadeur, haut-représentant de la République française au Sénégal. Dakar, 6 avril 1966.



Pour le sixième anniversaire de l'indépendance, Dakar célèbre avec faste sa fête nationale et accueille le premier « Festival mondial des Arts nègres ». Acteur majeur de la décolonisation, le poète président Léopold Sédar Senghor, au pouvoir depuis le 5 septembre 1960, prononce un discours où il rappelle les principes fondateurs de sa politique – gagner l'indépendance économique en misant sur l'éducation et la culture – et invoque un concept qui lui est cher : la négritude, ensemble de valeurs communes aux mondes africain et afro-américain, mouvement initialement littéraire né dans les années 1930, étendu à toutes les formes d'expression artistique avec une connotation identitaire et politique. Le festival se déroule jusqu'au 24 avril 1966, avec la participation de nombreux artistes et écrivains (dont André Malraux et Aimé Césaire) mais non sans oppositions, notamment des partis communistes.

Dans le tome 3 consacré à la décolonisation, la parole est donnée à un narrateur qui en fut le principal décisionnaire, le Général de Gaulle, petite boule ronde affublée d'un uniforme et d'un képi, qui en retrace les principales étapes depuis la première guerre mondiale. De fait, les auteurs n'épargnent guère le Général et la façon dont il a géré les indépendances, avec, notamment, la mise en place d'un réseau sous influence française, une « Françafrique » dirigée depuis Paris par la cellule Afrique de l'Élysée et son principal inspirateur, Jacques Foccart, Secrétaire général de l'Élysée aux Affaires africaines et malgaches de 1960 à 1974. Une page d'histoire éclairée par les travaux des historiens, parmi lesquels Jean-Pierre Bat, diplomate et biographe de Foccart auquel il a consacré plusieurs ouvrages à partir d'une étude approfondie de ses archives.



Petite histoire des colonies françaises, de Grégory Jarry et Otto T. Intégrale, 2014 © FLBLB.



Petite Histoire des colonies françaises,
Grégory Jarry
et Otto T,
éd. FLBLB.

Sur un ton ironique et un dessin faussement naïf, Grégory Jarry, au scénario, et Otto T, au crayon, évoquent en quatre tomes, parus également en intégrale, l'histoire de la France dans le monde. Une « petite Histoire » très bien documentée et aussi décalée qu'instructive pour tous les apprentis diplomates.

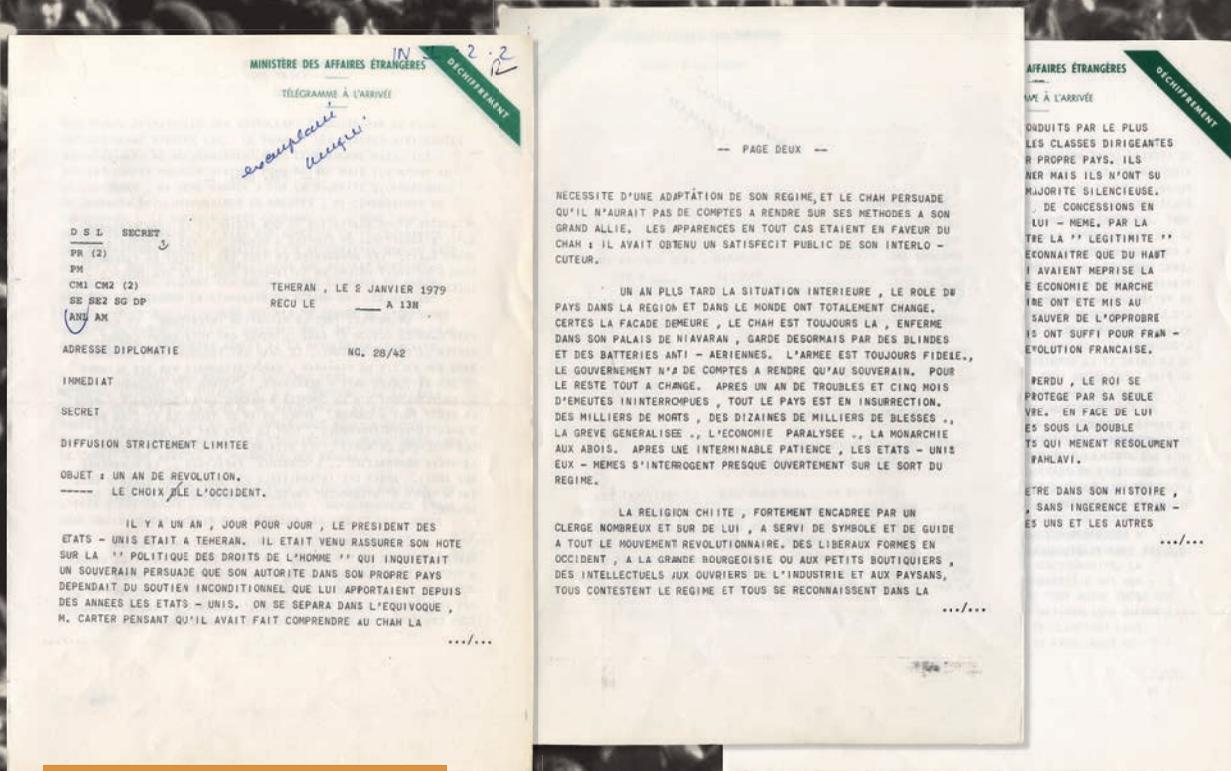
1^{er} OCTOBRE 1965
À Dakar, une pancarte annonce déjà le festival, voulu par Léopold Sédar Senghor dans la foulée des indépendances africaines.

PHOTO O. IVANOV/
AGENCE SPUTNIK VIA AFP

1979 CRISÉS ET RÉVOLUTIONS

IRAN RÉVOLUTION ISLAMIQUE À TÉHÉRAN

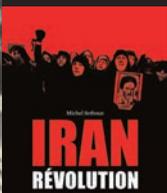
Iran, janvier 1979. Le régime impérial du Chah, longtemps courtisé par l'étranger en raison des ressources pétrolières, a peu à peu basculé dans une dérive dictatoriale qui s'est mêlée à un conflit politico-religieux entre une élite occidentalisée et les fondamentalistes menés par Khomeiny. Le 11 février 1979, près d'un mois après la fuite du couple impérial, l'Iran devient une république islamique.



Retour sur un an de révolution en Iran. Télégramme de Raoul Delaye, ambassadeur de France en Iran. Téhéran, 2 janvier 1979.

L'ambassade de France à Téhéran, spectatrice des contestations troublant le pays, alerte le Quai d'Orsay par un télégramme secret le 2 janvier 1979 : le Chah a totalement perdu le soutien de la communauté internationale et de la population, en insurrection ouverte en de multiples endroits, et le régime ne tient plus que par la force. Le mouvement

révolutionnaire a conduit toutes les classes sociales et tous les partis sous la houlette du clergé chiite, au point que le Chah a reconnu proche la fin de la monarchie. L'ambassade n'hésite pas à comparer les événements avec ceux de la Révolution française, sans voir qu'elle en diffère fondamentalement par ses dirigeants – les ayatollahs – et son idéologie.



Iran Révolution,
Michel Setboun,
éd. les Arènes BD.

Bande dessinée très particulière, *Iran Révolution* est une suite de photos retravaillées et accompagnées de textes. Conçue en un noir et blanc charbonneux, elle efface volontairement les frontières entre photos et dessins. C'est le documentaire graphique et photographique d'un journaliste qui fut au cœur des événements ayant conduit à la chute du Chah d'Iran.



121

Iran révolution, par Michel Setboun © Les Arènes, 2019.

La première période de la révolution iranienne telle que je l'ai vécue – j'avais alors vingt-six ans – était très inspirée de la Révolution française. Les gardiens de la révolution étaient des sans-culottes et les dirigeants parlaient français. Elle a traumatisé les États-Unis. On a oublié à quel point l'Iran était un pays américanophile. Et puis cela a basculé. Toutes les guerres du Moyen-Orient viennent de là. Quand je retourne en Iran, je n'évoque que cette première période et le renversement du Chah. Mes amis iraniens aujourd'hui aimeraient bien sûr vivre sous un autre régime. Mais ont-ils le choix ? Qui accepterait des réfugiés iraniens ? Il n'y a ni méchants ni gentils iraniens mais un peuple qui subit. »

Paroles d'auteur : Michel Setboun, photojournaliste.

1^{er} JANVIER 1979
L'ayatollah Khomeiny, guide de la révolution est de retour à Téhéran. Auparavant exilé au château de Neauphle près de Paris, il est figuré ici planant comme une conscience au-dessus de la tête des manifestants.

PHOTO AFP

19 UN NOUVEAU MONDE

90 NOUVELLE ALLEMAGNE, NOUVELLE EUROPE ?

Après la chute du mur de Berlin, les diplomates européennes s'activent pour cicatrifier les blessures de la guerre froide. La priorité est le désarmement, mais les Occidentaux s'entendent aussi pour aider les pays de l'Est à rétablir leur économie et permettre aux peuples de vivre enfin dans un environnement pacifique et démocratique.

- 3 -

Nous affirmons que l'identité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse des minorités nationales sera protégée et que les personnes appartenant à ces minorités ont le droit d'exprimer, de préserver et de développer cette identité sans aucune discrimination et en toute égalité devant la loi.

Nous veillerons à ce que chacun jouisse de recours effectifs, sur le plan national ou international, contre toute violation de ses droits.

Le plein respect de ces préceptes constitue l'assise sur laquelle nous nous efforcerons d'édifier la nouvelle Europe.

Nos Etats coopéreront et se soutiendront mutuellement pour rendre irréversibles les acquis démocratiques.

Liberté économique et responsabilité

La liberté économique, la justice sociale et une attitude responsable à l'égard de l'environnement sont indispensables à la prospérité.

Le libre arbitre individuel, consacré en démocratie et protégé par l'Etat de droit, constitue la condition nécessaire d'un développement économique et social fructueux. Nous favoriserons l'activité économique qui respecte et soutient la dignité humaine.

La liberté et le pluralisme politique doivent être pris en compte dans la poursuite de notre objectif commun, qui est de développer les économies de marché en vue d'une croissance économique durable, de la prospérité, de la justice sociale, du développement de l'emploi et de l'utilisation rationnelle des ressources économiques. Il est important et conforme à notre intérêt à tous que le passage à l'économie de marché réussisse dans les pays qui font des efforts en ce sens. Cette réussite nous permettra de partager les fruits d'un accroissement de la prospérité auquel nous aspirons tous ensemble. Nous coopérerons pour atteindre ce but.

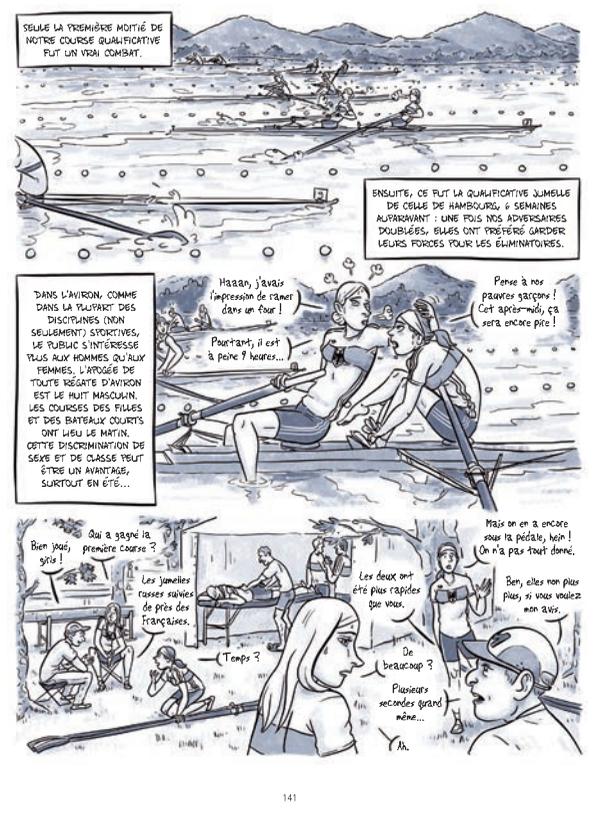
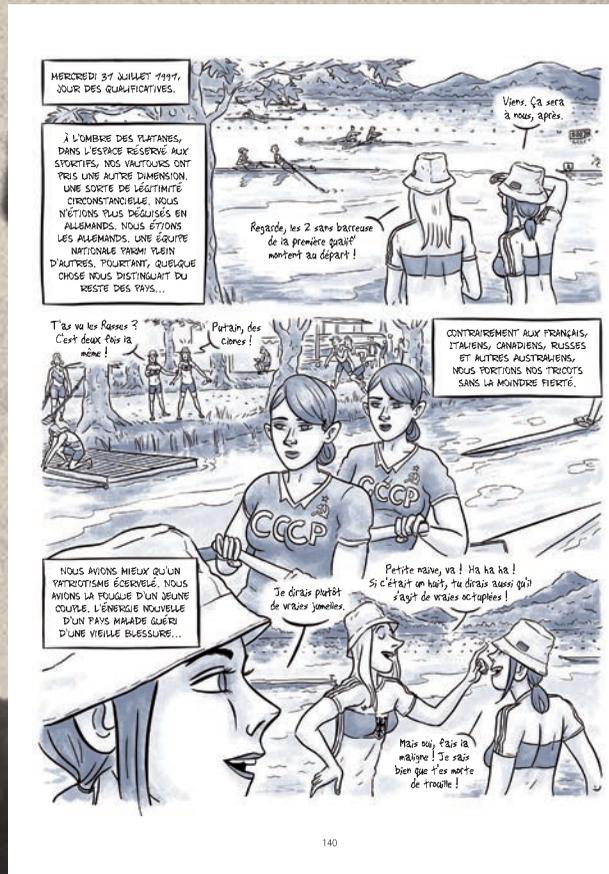
L'Europe se libère de l'héritage du passé : Charte de Paris pour une nouvelle Europe.

Adoptée par 34 pays le 21 novembre 1990.

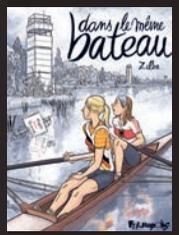


S'appuyant sur les accords d'Helsinki (1975), qui ont permis le développement de mouvements d'opposition derrière le Rideau de fer, les pays européens, avec le concours des États-Unis et de l'URSS, s'entendent pour mettre fin à la guerre froide. Lors d'un grand sommet réuni à Paris du 19 au 21 novembre 1990 par le président François Mitterrand, George H.W. Bush, Mikhaïl Gorbatchev, Margaret Tatcher et Helmut Kohl

signent la Charte de Paris pour une nouvelle Europe. Celle-ci prévoit la création d'une nouvelle institution, l'Organisation pour la sécurité et la coopération (OSCE) destinée à mettre fin aux conflits armés et à promouvoir partout les institutions démocratiques, notamment les élections. Mise en place en 1995, elle œuvre aujourd'hui en particulier pour la fin des « conflits gelés » au Caucase.



Dans le même bateau, de Zelba © Editions Futuropolis, 2019.



Dans le même bateau, Zelba, éd. Futuropolis.

Zelba raconte la grande Histoire par le petit bout de la lorgnette. La réunification est vue ici à travers les angoisses d'une équipe féminine d'aviron de l'Ouest qui doit intégrer les sportives est-allemandes. Une histoire d'amitié didactique et émouvante.

20 NOVEMBRE 1989
Après la chute du mur plus de 100 000 manifestants se réunissent à Leipzig pour réclamer une Allemagne unie.
PHOTO BY PATRICK HERTZOG/AFP

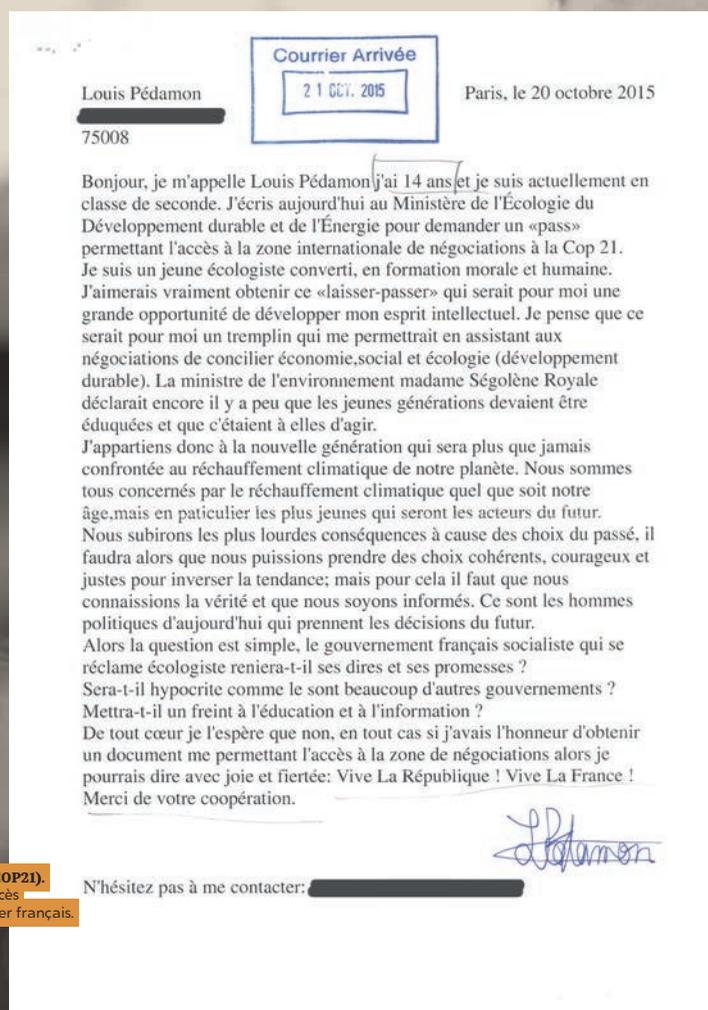
Après la chute du mur, très symbolique, la réunification a été la suite logique. Je vivais loin de la frontière : c'était pour moi à la fois abstrait et enthousiasmant. Ce que je craignais le plus était la concurrence sportive. Je faisais à l'époque beaucoup d'aviron et l'arrivée de sportives de l'Est très entraînées, et parfois très dopées, nous inquiétait beaucoup. L'équipe était partagée entre la joie et la crainte. Trente ans après, j'ai l'impression que tout n'a pas été fait comme il fallait et que la situation reste difficile. Le mélange entre Occidentaux et Orientaux ne s'est pas toujours fait. Ceux de l'Est qui ont tout abandonné ont toujours une frustration vis-à-vis de nous. »

Paroles d'autrice : Zelba, scénariste et dessinatrice.

UN NOUVEAU MONDE

2015 PARIS UN ACCORD UNIVERSEL SUR LE CLIMAT

L'année 2015 marque un tournant dans la prise de conscience mondiale du dérèglement climatique. La France, hôte de la COP21, fait adopter l'accord de Paris : les 195 pays participants s'engagent à maintenir le réchauffement sous la barre des 2 °C d'ici à 2100 par rapport aux niveaux préindustriels. Une première.



Conférence de Paris sur le Climat (COP21).
Paris, 17 décembre 2015. Demande d'accès à la conférence présentée par un écolier français.

Alertés par la communauté scientifique, les pouvoirs publics prennent progressivement conscience du danger que les modes de consommation et de production représentent pour les écosystèmes. Dans ce contexte, des cadres diplomatiques existants revêtent une importance nouvelle. C'est le cas de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Depuis 1992, elle prévoit, tous les deux ans, la réunion des États signataires

dans une Conférence des parties (COP). En 2015, la France est l'hôte de la 21^e COP, la COP21. Ce sommet cristallise les attentes. Partout dans le monde, les sociétés civiles manifestent leur espoir, notamment les jeunes, sensibles au devenir de la planète et de son climat. Ce premier accord universel sur le climat, associant États, sociétés civiles et communautés d'affaires pour la première fois de l'histoire de la diplomatie est un succès diplomatique et s'achève dans l'enthousiasme.



10



11

Réfugiés climatiques et castagnettes, de David Ratte © Bamboo.

Réfugiés climatiques et castagnettes,
David Ratte, éd. Bamboo.

Dans *Réfugiés climatiques et castagnettes*, David Ratte poursuit le travail entamé avec la série *Toxic Planet* et raconte la cohabitation entre une vieille dame espagnole réfugiée climatique et le jeune parisien contraint par le gouvernement de l'héberger. Extrêmement humain, l'album, au trait simple et touchant, alerte autant sur les errements climatiques que sur notre incapacité à nous ouvrir à l'autre.

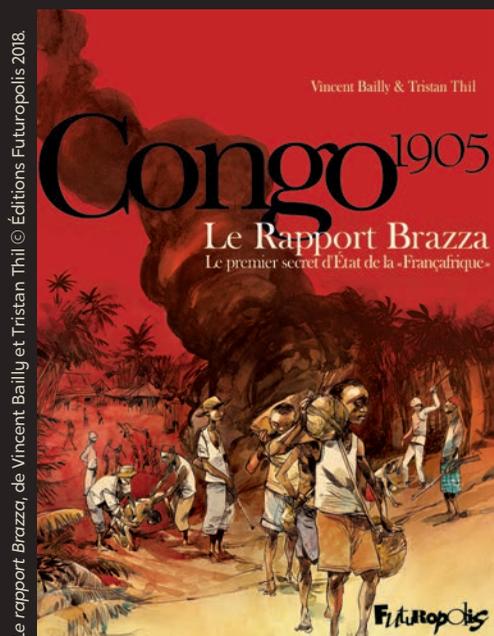
La COP21 a été une réunion pleine de bonnes décisions, de belles promesses et certaines décisions nécessaires y ont été amorcées. Mais c'est arrivé bien tard, et avec une volonté de communication très marquée. Une part du public a été satisfaite. C'est mieux que rien bien sûr, mais on peut aussi trouver que ça n'est pas grand-chose. On a limité les dégâts. Aujourd'hui, une importante crise migratoire due au réchauffement de la planète nous pend au nez. Les réfugiés climatiques ne sont ni un fantasme ni un délire de science-fiction : ils existent déjà. »

Paroles d'auteur : David Ratte, scénariste et dessinateur.

29 NOVEMBRE 2015
Londres. 50 000 personnes
manifestent à Hyde Park
avant l'ouverture du sommet
de la COP21 à Paris.
PHOTO NATASHA QUARMBY/
SHUTTERSTOCK/SIPA

ACCÉDER AUX ARCHIVES POUR DÉCHIFFRER L'HISTOIRE

Plus d'un siècle sépare le « Rapport Brazza » (1907) et le rapport sur « la France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994) », remis au président de la République le 26 mars 2021. Si le contexte historique et les événements traités diffèrent, ces documents renvoient à des questionnements convergents sur l'histoire, sur les responsabilités des autorités politiques et sur l'importance de l'accès aux archives.

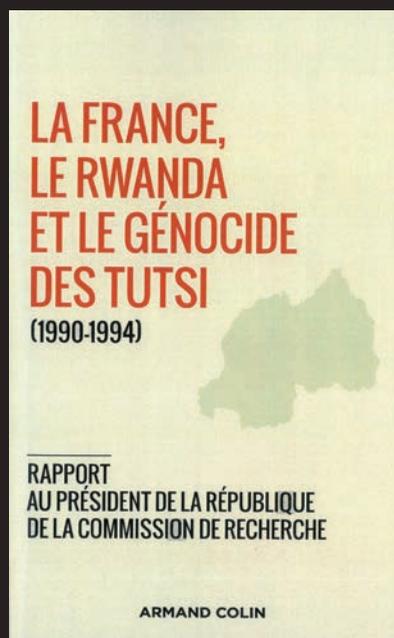


Le rapport Brazza, de Vincent Bailly et Tristan Thil © Editions Futuropolis 2018.

Congo 1905. Le rapport Brazza : le premier secret d'État de la « Françafrique »,
Vincent Bailly, Tristan Thil, éd. Futuropolis.

Le « Rapport Brazza » fut commandé en 1905 au grand explorateur, « héros » de la conquête coloniale française en Afrique, retiré à Alger, Pierre Savorgnan de Brazza. Il révéla les abus massifs et les exactions liés au système en place au Congo.

Le gouvernement refusa de le publier et le fit enterrer en 1907. Il fut redécouvert par l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch aux Archives nationales d'outre-mer, en deux temps, en 1966 et 2014.



La commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi a publié son rapport en mars 2021, au terme de deux ans de travaux.

Les six mille documents cités dans ce texte ont fait l'objet d'une dérogation générale, qui permet leur libre consultation aux Archives nationales.

Les « paroles d'auteur » reflètent les libres opinions des auteurs cités.
Elles n'engagent en rien le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Dès le xvii^e siècle, le département des Affaires étrangères a confié ses archives à un service spécialisé. Demeuré autonome après la création des Archives nationales à la Révolution, ce service est aujourd'hui une direction du ministère implantée sur deux sites, à La Courneuve (versements de l'administration centrale du Quai d'Orsay) et Nantes (archives rapatriées des ambassades et consulats), qui assure la conservation, le classement, la communication au public de ces archives ainsi que leur valorisation par des expositions, colloques et publications, et leur médiation via Internet et les réseaux sociaux.



CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES
3, rue Suzanne Masson – 93126 La Courneuve Cedex

Téléphone : +33 (0)1 43 17 42 53
Courriel : lecture.archives@diplomatie.gouv.fr



CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES
17, rue de Casterneau – 44000 Nantes

Téléphone : +33 (0)2 51 77 24 59
Courriel : archives.cadn@diplomatie.gouv.fr

REMERCIEMENTS

L'exposition *Diplomatie et bande dessinée* est conçue sur une idée originale d'Hervé Magro, directeur des Archives diplomatiques de 2016 à 2020 puis ambassadeur de France en Turquie et d'Albert Drandov, consultant BD (AD2 Productions).

L'exposition emprunte une grande partie de la sélection des dates et documents cités à l'ouvrage *Dans les archives secrètes du Quai d'Orsay de 1945 à nos jours* publié aux éditions de L'Iconoclaste sous la direction d'Hervé Magro et de Maurice Vaïsse.



La réalisation en a été supervisée par Nicolas Chibaeff, directeur des Archives diplomatiques depuis août 2020.

La coordination du projet a été assurée par Isabelle Nathan, cheffe du département des publics aux Archives diplomatiques, avec la collaboration de Franck Hurinville, Jean-Philippe Dumas, Guillaume Frantzwa, Emmanuelle Jouineau, Clément Noual, Noémie Bréchet, Christine Pomerantz, Agnès Moinet, Pascal Rousset (rédaction titres et cartels).

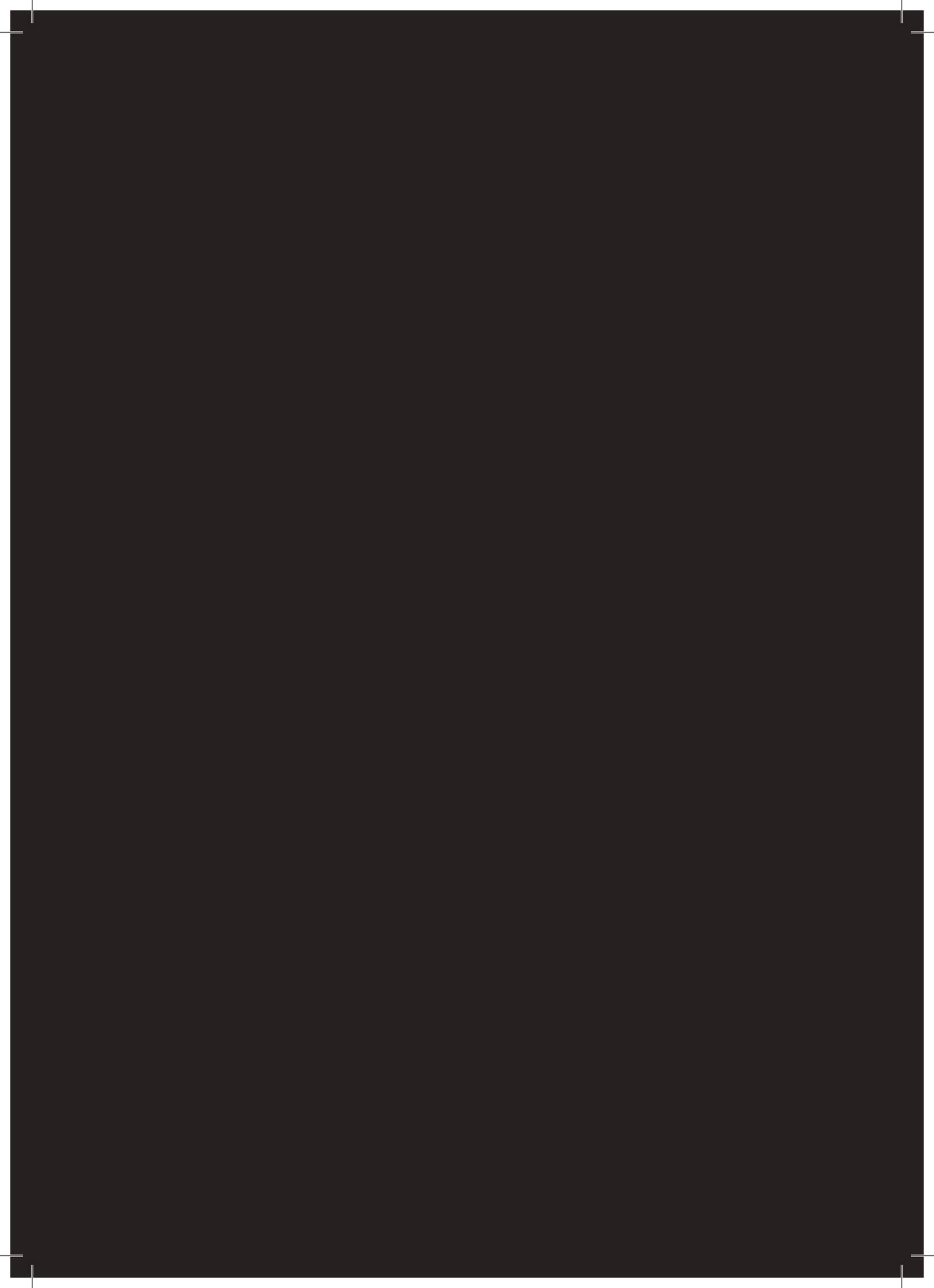
La direction artistique de l'exposition a été portée par Albert Drandov, consultant BD (AD2 Productions), en collaboration avec Hubert Prolongeau (interviews, rédaction), Philippe Renard (rédaction, iconographie), Carine Simon (graphisme).

Remerciements aux scénaristes et dessinateurs des bandes dessinées, dont certains ont bien voulu assortir leurs planches de commentaires personnels sur ce qui les avait inspirés à propos des épisodes historiques évoqués : Catherine Cazalé, Jeanne Puchol, Henrik Rehr, Fabrice Erre, Sylvain Savoia, Karim Lebour, Aude Massot, David Ratte, Jacques Ferrandez, Dobbs, Mr Fab, Matteo Mastragostino, Paolo Castaldi, Michel Setboun, Sybille Titeux De La Croix, Amazing Ameziane, Christophe Blain, Abel Lanzac, Lun Zhang, Adrien Gombeaud, John Carlin, Oriol Malet, Zelba, Loïc Locatelli, Maximilien Le Roy, Marzena Sowa, Gani Jakupi, Miles Hyman, Jean-Luc Fromental, Fabien Nury, Thierry Robin, Vincent Bailly, Tristan Thil, Grégory Jarry, Otto T.

Remerciements également aux éditions Dupuis, Dargaud, Le Lombard, Glénat, Vents d'Ouest, Éditions de l'An 2, Futuropolis, Steinkis, La boîte à bulles, Bamboo, Casterman, Les Arènes, Éditions du Rocher, Le Seuil, Delcourt, FLBLB pour leur aimable collaboration. Remerciements aux agences de photos : AFP, Getty Images, La Collection, Roger-Viollet, Rue des Archives-Bridgeman, SIPA, Photo Library UN, Ministère des Affaires étrangères. Reproductions des documents : atelier photos des Archives diplomatiques.



Cofondé par Albert Drandov en 2013, AD2 Productions organise des événements autour de la bande dessinée (expos, festivals, ateliers, Prix BD, rencontres d'auteurs, etc.) autour de thématiques sociales, historiques, d'actualité. Une bande dessinée qui raconte le monde et s'ouvre à toutes les questions de la citoyenneté. Contact : albertdrandov@gmail.com. Tél.: 06 78 75 46 34.



DE LA NAISSANCE DE L'ONU À LA COP21,
L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE DANS LE MONDE
À TRAVERS LE REGARD CROISÉ DES TÉLÉGRAMMES
DIPLOMATIQUES ET DE LA BANDE DESSINÉE.

- 1945 LA NAISSANCE DES **NATIONS UNIES**
- 1948 LE COUP DE **PRAGUE**
- 1948 **ISRAËL** NAISSANCE D'UNE NATION
- 1951 PRÉMICES DU PROJET D'**UNION EUROPÉENNE**
- 1953 LA MORT DE **STALINE**
- 1954 LA PAIX EN **INDOCHINE**
- 1959 RÉVOLUTION À **CUBA**
- 1961 **BERLIN** LE MUR DE LA HONTE
- 1962 **ALGÉRIE** LA FIN D'UNE GUERRE SANS NOM
- 1964 **ÉTATS-UNIS** LA LUTTE POUR LES DROITS CIVIQUES
- 1966 INDÉPENDANCES **AFRICAINES**
- 1973 **CHILI** LA DÉMOCRATIE ASSASSINÉE
- 1975 **CAMBODGE** L'UTOPIE MEURTRIÈRE
- 1979 **IRAN** RÉVOLUTION ISLAMIQUE À TÉHÉRAN
- 1980 L'ESPOIR SE LÈVE À **L'EST**
- 1989 **CHINE** LE TRAGIQUE PRINTEMPS DE PÉKIN
- 1990 NOUVELLE **ALLEMAGNE**, NOUVELLE EUROPE ?
- 1990 **AFRIQUE DU SUD** MANDELA ENFIN LIBRE
- 2001 LE JOUR OÙ L'**AMÉRIQUE** A VACILLÉ
- 2003 SECONDE GUERRE D'**IRAK** LE REFUS DE LA FRANCE
- 2015 **PARIS** UN ACCORD UNIVERSEL SUR LE CLIMAT